

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Formation de base 3.1			
Ancien Code	PEGC3B78SE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGC3780		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 78, constituée de l'activité Formation de Base s'inscrit dans la lignée de l'activité dispensée en bloc 2 et occupe une place prépondérante dans la formation des étudiants en ce sens qu'elle a pour objectif de doter les futurs enseignants de la maîtrise des fondements de la science économique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'expliquer et d'interpréter les principaux concepts économiques de base.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'établir des liens entre théorie et réalité économique.

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'adapter les théories économiques et les éléments du droit à un jeune public.

IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'expliquer aisément l'actualité économique et de développer un esprit critique à son égard.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC3B78SEA Formation de base 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC3B78SEA Formation de base 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation de base 1			
Ancien Code	6_PEGC3B78SEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGC3781		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant à développer des points de vues critiques quant à l'économie ainsi qu'à pouvoir faire la liaison entre ces matières et les contenus à dispenser dans l'enseignement secondaire.

Il s'inscrit dans la lignée des cours de B1 et de B2.

Compétences visées et capacités prioritaires

C4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4-1)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4-3)

C5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (5-2).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Maîtriser le vocabulaire de la micro et de la macro-économie
- Comprendre les grands principes et mécanismes de l'économie générale
- Comprendre et d'expliquer le mécanisme de la production mondiale
- De travailler des notions de Droit
- De travailler des concepts de science sociale comme la culture et la socialisation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approches macro et micro.
- La mondialisation
- Base de Droit civil et constitutionnel
- Notions de culture et de socialisation

Démarches d'apprentissage

Approche déductive et inductive

Cours magistral
Travail en autonomie
Utilisation de supports divers
Lecture d'ouvrages

Dispositifs d'aide à la réussite

Accent mis sur la compréhension et le sens et non sur la restitution.
Grande interaction entre le professeur et les étudiants. Participation active au cours.
Nombreuses séances de questions-réponses.
Synthèses partielles régulières.

Sources et références

Références

- à des ressources diverses que l'enseignant a employées pour élaborer son cours et qui peuvent être utiles aux étudiants ;
 - à des ressources diverses que l'enseignant conseille aux étudiants afin de développer des sujets théoriques étudiés, de s'exercer à appliquer des procédures...
 - Les supports sont associés à des ressources diverses que les étudiants et/ou l'enseignant vont utiliser dans le cadre du cours : syllabus, DVD, notes de cours...
- Toutes les sources sont déposées sur connected en regard de l'UE.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports sont déposés sur connected en regard de l'UE. (Syllabus, notes, références...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	20				
Période d'évaluation	Exo	80			Exo	100

Évc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La présence à toutes les séances est souhaitée et sera vérifiée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).